



Flash d'information n° 391 du 13 novembre 2020

Concours & Examens

Examen professionnel de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe (AG) 2020...



[Calendrier des concours](#)

✉ Julie HEURTAULT
Gestionnaire Concours et
Examens professionnels
02.48.50.94.37

✉ Pascal PELLENTZ
02.48.50.94.39
service.concours@cdg18.fr

Suite au jury de validation de l'épreuve écrite qui a eu lieu le **vendredi 13 novembre 2020**,

68 candidats ont été admis à se présenter à l'épreuve orale.

Les résultats sont disponibles sur notre site cdg18.fr

L'épreuve orale se déroulera du lundi 7 au vendredi 11 décembre 2020



Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Information

Les changements dans la gestion des agents vulnérables avec le décret n° 2020-1365 du 10 novembre 2020.



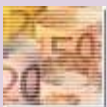
Depuis l'ordonnance du Conseil d'État du 15 octobre 2020, la situation des personnes vulnérables était à nouveau régie par le décret n°2020-521 du 5 mai 2020 à la suite de la suspension de celui n°2020-1098 du 29 août 2020. Le 10 novembre 2020, un nouveau décret a été publié.

Ainsi, le [décret n°2020-1365 du 10 novembre 2020](#) ajoute un douzième critère de vulnérabilité et instaure une conditionnalité pour que les pathologies retenues génèrent le placement en Autorisation Spéciale d'Absence ou ASA. Il faut que la sécurité sanitaire des personnes concernées ne soit pas garantie sur leur lieu de travail et que le télétravail intégral ne soit pas possible.

[Consultez la lettre du Médecin de prévention du CDG 18...](#)

Rémunérations

Arrêts de travail dans le cadre du contact tracing, protocole sanitaire et solutions de prévention des risques...



[Infos paie...](#)

✉ Bernadette FEVRIER
02.48.50.82.53
compta@cdg18.fr





Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, retrouvez ci-dessous des précisions sur les démarches et solutions d'accompagnement suivantes :

- Procédure d'arrêt de travail pour les salariés testés positifs à la Covid-19
- Procédure d'isolement pour les cas contacts

- Guide pratique pour appliquer le protocole sanitaire en entreprise
- Prévention de la Covid-19 : solutions pour respecter ses obligations légales
- Travail de bureau et télétravail : une nouvelle offre pour éviter les risques professionnels

Pour en savoir plus, consultez la [documentation de l'assurance maladie....](#)

 ZAC le PORCHE - 18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS  02.48.50.82.50  02.48.50.37.59 - www.cdg18.fr [Contacts](#) [Plan d'accès](#)

Destinataire : [Nom]